



- ▶ Le suivi des rejets
- ▶ La vie du site
- ▶ Où en sommes-nous ?
- ▶ Les prochaines étapes

Lettre d'information n° 6

Février 2020

Chers clients, Chers lecteurs,

Cette lettre d'information a été créée pour vous tenir informés, chaque mois, de l'évolution de la société ainsi que de l'avancée des travaux de modernisation de l'usine Inertam.

Le suivi des rejets

Comme toute installation industrielle, Inertam génère en fonctionnement des rejets gazeux et aqueux. La réglementation fixe des seuils limites par catégorie de substances.

Pour assurer le suivi de ces rejets et ainsi déterminer sa conformité, l'entreprise a mis en place des outils de surveillance internes et externes, comme par exemple des :

- Préleveurs d'air en semi-continu ;
- Analyseurs en continu en cheminée ;
- Piézomètres (analyseurs eaux souterraines) ;
- Préleveurs et analyseurs d'eau en continu ;
- Prélèvements d'échantillons (sol, Cofalit, filtres, aiguilles de pin, maïs, etc.).

Les mesures sont réalisées et/ou validées par des laboratoires accrédités.



Exemple de préleveur en semi continu

La vie du site

La Commission de Suivi de Site s'est réunie le jeudi 13 février à Morcenx. En présence des représentants de la Préfecture des Landes, des municipalités de Morcenx-la-Nouvelle et d'Arjuzanx, des services de l'Etat, des associations et de la société civile, ce fût l'occasion pour la direction du groupe de présenter la nouvelle équipe, la stratégie mise en place et l'évolution des sites.

Sandra Ipinazar, Directrice du site Inertam, a présenté les différents travaux en cours, et réaffirmé l'ambition de faire du site une vitrine de la technologie de destruction de l'amiante par vitrification.

Olivier Pla, Directeur Général Adjoint du Groupe, a ensuite répondu aux différentes questions des membres de la commission, qui portaient principalement sur la nouvelle stratégie du groupe, l'avenir du site de Morcenx et son implantation dans le tissu local. La destruction de l'amiante par vitrification constitue un symbole dans cette région fortement affectée par la toxicité de ces déchets.



Où en sommes-nous ?

Focus sur le four de vitrification

Les travaux de remplacement des matériaux réfractaires de garnissage du four, des carneaux (conduits de fumées) et de la postcombustion sont en cours. Ces matériaux sont de deux types très différents :

- Les réfractaires de cœur, qui sont des matériaux très résistants à la chaleur dont le rôle est de former l'enceinte qui contient le bain en fusion et les gaz chauds.
- Les isolants, qui sont disposés entre les réfractaires et l'enveloppe métallique de l'équipement, sont **des matériaux** qui transmettent peu la chaleur, dont le rôle est de limiter les pertes thermiques vers l'extérieur.

Ces produits peuvent se présenter sous forme de briques à installer, ou bien de bétons à couler sur place. Pour les isolants s'ajoute une catégorie de matériaux fibreux, sous forme de nappes ou de plaques.

Il existe une grande variété de compositions et de mises en œuvre, qu'il convient d'adapter aux contraintes du procédé, les principales étant :

- le niveau de température ;
- les potentielles variations de ces températures (chocs thermiques) ;
- la nature chimique du bain et des gaz qui peuvent agresser les matériaux ;
- l'abrasion des gaz (vitesses, charge en particules...) ;
- le coût des matériaux, et de leur mise en œuvre.

La principale singularité du four d'Inertam est d'utiliser des torches à plasma de forte puissance, qui génèrent des niveaux d'énergie ponctuellement très élevés ainsi que des vitesses de gaz importantes qui provoquent beaucoup d'abrasion des parois.

La mise au point des bons compromis technico-économiques a nécessité plusieurs années, ce procédé unique et novateur ne bénéficiant pas de retour d'expérience d'installations similaires. Les matériaux ont été dérivés de produits utilisés dans quelques autres industries, peu à peu adaptés aux spécificités de notre procédé. De plus, dans les zones les plus exposées au dard plasma des torches, des circuits de refroidissement ont été installés à l'arrière des réfractaires afin d'en abaisser la température dans des niveaux acceptables pour les matériaux, qui sans cela verraient leur durée de vie drastiquement réduite.

Les réfractaires s'usent sensiblement plus rapidement à Inertam que dans les procédés plus classiques. Ils sont renouvelés entièrement tous les seize mois de fonctionnement. Au cours de cette période, ils sont en outre réparés trois fois, chaque quatre mois de fonctionnement. Le renouvellement complet, appelé arrêt initial, nécessite en temps normal sept semaines d'arrêt du four, et les trois arrêts intermédiaires de réparation quatre semaines d'arrêt chacun.

Les équipes techniques d'Inertam continuent bien entendu de faire évoluer la définition des matériaux ainsi que leur mise en œuvre, mettant à profit le retour d'expérience unique au monde de plus de 25 ans de vitrification de déchets amiantés.



Réfractaires | Déconstruction du four Inertam

Les prochaines étapes

Les pièces mobiles de l'ancien équipement de la préparation de charges ont été complètement enlevées de la zone confinée. Les châssis de ces équipements et les éléments en béton vont, à leur tour, être démantelés dans les prochaines semaines.